



TRAVAUX PONT DE REUILLY

Quoi ?

Réfection de l'étanchéité du pont afin d'améliorer sa durée de vie.

Où ?

Entre les n°s 104 et 121, rue de Reuilly.

Quand ?

De septembre 2026 à février 2027.

Comment ?

Le chantier se déroulera en 3 phases

- ⚠ **Phase 1 : de fin septembre à mi-novembre 2026**, emprise sur le trottoir côté pair et une voie de circulation ;
- ⚠ **Phase 2 : de mi-novembre 2026 au mi-janvier 2027**, emprise sur le trottoir côté impair et une voie de circulation ;
- ⚠ **Phase 3 : de mi-janvier 2027 à début février 2027**, emprise au droit de l'îlot central.

Pourquoi désamianter ?

Une partie de la chaussée parisienne contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger leur durée de vie. Lors du retrait du revêtement amianté, la Ville de Paris respecte un protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. L'amiante, emprisonné dans l'enrobé, ne présente pas de danger pour la santé.

Les impacts :

Phase 1 : fin septembre à mi-novembre 2026

- ⚠ Neutralisation de l'arrêt de bus « Rue de la Gare de Reuilly » ;
- ⚠ Réduction de la voie de circulation dans le sens vers la place Félix Éboué ;
- ⚠ Suppression des places de stationnement payant au droit du 102 rue de Reuilly ;
- ⚠ Neutralisation du passage piéton situé au carrefour de la rue de Reuilly.

Phase 2 : de mi-novembre 2026 à mi-janvier 2027

- ⚠ Neutralisation de l'arrêt de bus « Rue de la Gare de Reuilly » ;
- ⚠ Neutralisation de la voie de circulation dans le sens vers le boulevard Diderot ;
- ⚠ Mise en double sens de la circulation sur la voie située côté droit de la rue de Reuilly ;
- ⚠ Mise en impasse de la rue de la Gare de Reuilly ;
- ⚠ Suppression des places de stationnement payant côté impair de la rue de la Gare de Reuilly ;
- ⚠ Neutralisation du passage piéton situé au carrefour de la rue de Reuilly.

Phase 3 : mi-janvier 2027 à début février 2027

- ⚠ Réduction des voies de circulation ;
- ⚠ Neutralisation du passage piéton situé au carrefour de la rue de Reuilly.

CONTACTS

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DU PATRIMOINE DE VOIRIE
SECTION SEINE ET OUVRAGES D'ART

ENTREPRISES

FAYOLLE

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COÛT D'UN APPEL LOCAL

